

LE LIEN

N° 9 – 10 novembre 2015



EVENEMENTS A VENIR

- Cérémonie commémorative le **mercredi 11 novembre** à 10h à Eglingen.
- Exposition photos anciennes le **samedi 14 et dimanche 15 novembre** à Galfingue.
- Collecte pour la banque alimentaire le **vendredi 27 et le samedi 28 novembre**. Vous pouvez déposer vos dons en mairie.
- Marché de Noël : le **samedi 28 novembre** à la salle J.J. Henner à Bernwiller.
- Fête des personnes âgées le **samedi 12 décembre** à la salle J.J. Henner à Bernwiller.
- La soirée déco de Noël avec vin chaud aura lieu le **samedi 19 décembre** à partir de 17h.
Important : A noter juste avant et à partir de 16h se tiendra à l'église d'Ammertzwiler, la conférence sur la Grande Guerre 14/18 pour ceux n'ayant pu y assister lors de la commémoration du 11 et 12 juillet dernier (animé par M. Cyrille Litterst, professeur d'histoire).

VIE DE LA COMMUNE

- La fusion des Corps des Sapeurs-Pompiers sera effective pour la fin de cette année. Le nouveau corps sera placé sous les ordres de Jean-Luc ROTH, l'actuel Chef de Corps des pompiers de Bernwiller. L'implantation de la caserne unique sera à Bernwiller. Souhaitons que de nouveaux volontaires issus d'Ammertzwiler viennent grossir les effectifs.
- **Sécurité :** Le sujet récurrent « la vitesse » est à nouveau à l'ordre du jour. Bien que réglementée celle-ci n'est pas respectée par certains de nos concitoyens. Pourtant tous devraient s'y conformer. Suivant les rues du village, la vitesse est limitée à 50, 30 ou 20 km/h. Pour la réguler, il est décidé de doter prochainement l'intersection de la rue de la Forêt avec la rue de l'Eglise de trois « stop ». Marquer un temps d'arrêt sera obligatoire à ce croisement d'où que l'on vienne. Le conseil sensibilise les usagers de la rue des Bergers, pour laquelle beaucoup de remarques de vitesse excessive sont rapportées, qu'un « céder le passage » existe à l'intersection avec la rue de la Forêt et que la vitesse est limitée à 30km/h à partir de la rue de Mulhouse, pour tout ce secteur. Un panneau « stop » sera également implanté à l'intersection de la rue de la Forêt et la rue de Mulhouse en remplacement du panneau « céder le passage ».



Mairie d'Ammertzwiler

Heures d'ouverture au public: mardi de 15h00 à 18h00 et jeudi de 10h00 à 12h00

Tél. : 03.89.25.30.15

Mail : commune.ammertzwiler@wanadoo.fr - Site internet de la commune : Ammertzwiler.fr

LE LIEN

N° 9 – 10 novembre 2015

VIE DE LA
COMMUNE
(suite)

VIE
ASSOCIATIVE

- **Commune Nouvelle :** le 15 octobre 2015 à l'unanimité le conseil d'Ammertzwiler a voté pour la fusion dans le cadre du dispositif « commune nouvelle » de notre village avec celui voisin de Bernwiller. La loi entrée en vigueur en 2010 modifiée en début d'année 2015 donnant quelques avantages supplémentaires. Une intense réflexion et des débats ont eu lieu, lors de différents conseils et de nombreuses réunions entre les deux équipes. Il s'est imposé qu'il appartenait, au conseil municipal et, en vertu du mandat qui lui est confié lors des élections municipales, de prendre cette décision.

Nul ne peut prétendre connaître l'avenir, mais nous savons tous, que d'autres regroupements sont prévus, notamment les intercommunalités, les Régions, si notre pays veut réduire le volume de son administration et devenir plus efficace pour nos concitoyens. En ce qui concerne la fusion entre nos deux communes de nombreux articles ont paru dans la presse. Quelques polémiques sont apparues mais cela n'a rien apporté au débat. Il nous semblait donc inutile de répondre à certaines attaques stériles. C'est dans un esprit de dialogue et d'information que les élus de la Commune Nouvelle vous convient à une réunion d'information pour répondre à toutes vos questions et interrogations le lundi 23 novembre à 19h30 à la salle J.J. Henner à Bernwiller.

Une page nouvelle s'ouvre, il nous appartient de l'écrire, soyons en tous les acteurs, et nous souhaitons à la commune nouvelle de BERNWILLER un avenir radieux.

- **Histoire et patrimoine :** il est difficile de trouver des traces d'Ammertzwiler avant la fin du 11ème siècle. Le nom du village figure la première fois dans un document de 1105. Il s'agit de l'acte de donation au couvent de Cluny (Sône et Loire) par le comte Frédéric de Monbéliard, premier comte de Ferrette, de l'église d'Altkirch qui faisait partie de son domaine. Avec d'autres témoins, le document fut signé par un dénommé Reinbold d'AMARATWILLA¹. Le village comme pratiquement tout le Sundgau fait parti du comté de Ferrette. Le mariage de l'héritière unique du Comte, Jeanne de Ferrette avec le duc Albert d'Autriche, fit passer en 1324 tous les domaines des Ferrette au Habsbourg². Notre région devint, pour plus de trois, siècles autrichienne. Les Habsbourg réorganisèrent la région : la seigneurie de Thann devint un baillage dont dépendait deux prévôtés. celle de Burnhaupt et celle de Traubach. La prévôté de Burnhaupt était formée par deux mairies. La mairie de Burnhaupt le Bas pour les villages de Burnhaupt le Haut, Gildwiller et Burnhaupt le Bas. Appartenaient à l'autre mairie, celle de Bernwiller, les villages d'Ammertzwiler, Bernwiller, Galtingue, Spechbach le Bas et le Haut, Enschingen et Brinighoffen (actuel St Bernard)³. Cette situation perdure jusqu'à la révolution française de 1789, malgré que la région passe sous domination française en 1648, par le traité de Westphalie.

¹) Trouillat : Monument de l'histoire de l'ancien évêché de Bâle p.225 et 226

²) l'actuelle reine Elisabeth II d'Angleterre est une descendante des Habsbourg

³) Les deux Burnhaupt p.28

Culture-Racines et Patrimoine-Ammertzwiler--2015



Mairie d'Ammertzwiler

Heures d'ouverture au public: mardi de 15h00 à 18h00 et jeudi de 10h00 à 12h00

Tél. : 03.89.25.30.15

Mail : commune.ammertzwiler@wanadoo.fr - Site internet de la commune : Ammertzwiler.fr

LE LIEN

N° 9 – 10 novembre 2015

VIE ASSOCIATIVE (suite)

- Toutes les personnes qui souhaiteraient se joindre au « groupe décorations de Noël » rendez-vous sur la place de l'Eglise le 28 novembre à 9h00.
Ambiance bon enfant assurée!!!
Pour tout renseignement, contactez Patrick Getsch au 03 89 25 30 07.
- **Transport Solidaire :** Vous avez un peu de temps ?
Seriez-vous prêt à donner une demi-journée chaque mois ?
Accompagnez une personne âgée faire ses courses, et faites vos courses en même temps !
Emmenez un jeune à un entretien d'embauche.
Raccompagnez une personne qui sort de l'hôpital (transport non pris en charge par la sécurité sociale).
Permettre à une personne qui a une panne de voiture d'aller à un rendez-vous administratif.
Une réunion sera organisée prochainement.
Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter la mairie d'Ammertzwiller 03.89.25.30.15 ou M. HELGEN Léonard 06.82.58.06.67.

EDUCATION

- Congés scolaires du 19 décembre 2015 au 04 janvier 2016.
- N'oubliez pas de vous inscrire pour le prochain cycle des TAP auprès de Mme MEYER de l'ALSH de BALSCHWILLER au 03.89.25.95.20 (voir documents sur le site : ammertzwiller.fr)
- Information travaux école : début de la végétalisation du toit de l'école.



Mairie d'Ammertzwiller

Heures d'ouverture au public: mardi de 15h00 à 18h00 et jeudi de 10h00 à 12h00

Tél. : 03.89.25.30.15

Mail : commune.ammertzwiller@wanadoo.fr - Site internet de la commune : Ammertzwiller.fr

LE LIEN

N° 9 – 10 novembre 2015

ETAT CIVIL

o DECES

La municipalité exprime ses condoléances à la famille GOURGOUILLON, le décès de Mme GOURGOUILLON Félicie est survenu le 21 octobre.

DIVERS

- o Opération brioches : la vente qui a eu lieu les 12 et 13 septembre a rapporté 420€ récolté au profit de l'APAEI de Dannemarie. Les donateurs sont chaleureusement remerciés.

- o Les élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre. Le bureau de vote sera ouvert de 8h00 à 18h00 à l'école. D'avance nous vous remercions pour votre participation citoyenne à cette élection.



- o Le bibliobus sera sur la place du village le 14 décembre 2015 de 14h00 à 15h30.
- o La mairie sera fermée du **24 décembre 2015 au 29 décembre 2015**. Une permanence aura lieu le jeudi **31 décembre** aux heures habituelles d'ouverture de la mairie de 10h00 à 12h00 pour les inscriptions sur les listes électorales (prière de vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile).
- o La plateforme des déchets verts située à Bernwiller sera exceptionnellement ouverte les **samedis 09 et 16 janvier 2016** de 14h00 à 18h00 pour y déposer les sapins de Noël. Pour rappel, celle-ci est fermée en janvier et février.
- o Prévention cambriolage : depuis le passage à l'heure d'hiver, notre village a subi des cambriolages. La plus grande vigilance s'impose ! Conseil n° 1 : prévoir un programmeur d'éclairage dès le crépuscule.



- o Pour plus d'informations : Ammertzwiller.fr

